

BUtgb vzw - **UBAtc** asbl



EQUIPEMENT

SYSTEME DE CONDUITES SOUS PRESSION SYNTHETIQUES AVEC RACCORDS A SERTIR OU A COMPRESSION POUR LA DISTRIBUTION D'EAU DE REFROIDISSEMENT ET DE CHAUFFAGE POUR LE CHAUFFAGE PAR LE SOL

UPONOR MLCP RED

Valable du 23-07-2025 au 22-07-2030

Titulaire d'agrément :

Uponor GmbH
Industriestrasse 56
97437 Hassfurt
Allemagne

Commercialisation :

Nathan Systems SA
Lozenberg 4
1932 Zaventem
Tél. : +32 (0)2 7211570
Fax. : +32 (0)2 7253553
Site Internet : www.nathan.be
Courriel : info@nathan.be



Un agrément technique concerne une évaluation favorable d'un produit de construction par un opérateur d'agrément compétent, indépendant et impartial désigné par l'UBAAtc pour une application bien spécifique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit :

- identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose (ou de mise en œuvre),
- conception du produit,
- fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAAtc à un opérateur de certification compétent, indépendant et impartial.

L'agrément technique et la certification de la conformité du produit à l'agrément technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

Sauf disposition contraire, l'agrément technique ne traite pas de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires ni de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Opérateurs d'agrément



Buildwise

Kleine Kloosterstraat 23 1932 Sint-Stevens-Woluwe
info@buildwise.be - www.buildwise.be



SECO Belgium

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@seco.be - www.groupseco.be

Opérateur de certification



BCCA

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem
mail@bccca.be - www.bccca.be




AVANT-PROPOS

Ce document concerne une modification du texte d'agrément l'ATG 3082 valable du 16/05/2019 au 15/05/2024 (prolongé). Les modifications par rapport à la version précédente sont reprises ci-après :

Modifications par rapport à la version précédente
– actualisation aux méthodes d'évaluation avec conditions d'essai ISO.

Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée en scannant le code QR figurant sur la page de garde.

 Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.



REFERENCES NORMATIVES ET AUTRES

AGCR-RGAC	2022-06-30	Règlement Général d'Agrément et de Certification de l'UBAtc
NIT 179	1990	Les revêtements durs sur sol chauffé (Buildwise)
NIT 189	1993	Les chapes pour couvre-sols. 1ère partie : Matériaux - Performances - Réception (Buildwise)
NIT 193	1994	Les chapes. 2° partie (Buildwise)
NIT 207	1998	Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments (Buildwise)
NIT 273	2020	Installation des systèmes de chauffage par le sol à eau chaude (Buildwise)
NBN EN ISO 21003-2	2008	Systèmes de canalisations multicouches pour installations d'eau chaude et froide à l'intérieur des bâtiments - Partie 2 : Tubes
CEN ISO/TS 21003-7	2019	Systèmes de canalisations multicouches pour installations d'eau chaude et froide à l'intérieur des bâtiments - Partie 7: Guide pour l'évaluation de la conformité
NBN EN 1264-4	2021	Systèmes de surfaces chauffantes et rafraîchissantes hydrauliques intégrées - Partie 4: Installation
Document-type 904		Cahiers des charges de la Régie des Bâtiments
Cahier des charges-type 105		Cahier des charges-type 105 de la Régie des Bâtiments : « Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air ».de la Régie des Bâtiments : « Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air ».
PCF multicouches	10/2023	Fiche de Contrôle de Produit de BCCA « Système de canalisations multicouches avec une barrière de diffusion d'oxygène (métallique ou non-métallique)»,

1 Objet

L'agrément technique d'un système de conduites composé de conduites synthétiques sous pression présente la description technique d'un système de conduites constitué à partir des composants mentionnés au paragraphe 3 et dont les réseaux de conduites sont présumés conformes aux niveaux de performances mentionnés au paragraphe 5 pour les types et dimensions repris, pour autant qu'ils soient conçus, posés, contrôlés, mis en service et parachevés conformément aux prescriptions reprises au paragraphe 4.

Les niveaux de performances mentionnés sont définis conformément aux critères repris dans la Note d'information technique 207 de Buildwise « Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments », la série de normes NBN D 30-00X (Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air) ainsi que dans le guide d'agrément de l'UBAtc relatif aux conduites sous pression en matériau synthétique, sur la base d'un certain nombre d'essais représentatifs.

Pour les réseaux de conduites soumis à des exigences supplémentaires en matière de performances ou destinés à d'autres applications, il y a lieu de réaliser des essais supplémentaires conformément aux critères des documents de référence susmentionnés.

2 Système

Le système de conduites dont il est question convient pour la réalisation d'un réseau de distribution d'eau de refroidissement et de chauffage pour le chauffage ou le refroidissement par le sol dans le bâtiment conformément aux Notes d'information technique NIT 207, NIT 189, NIT 193 et NIT 273.

Un réseau de distribution d'eau de refroidissement et de chauffage pour le chauffage ou le refroidissement par le sol dans le bâtiment la classe 4 de la norme EN ISO 21003-1 tableau 1 et la Note d'information technique NIT 207 présente les exigences de performances représent au Tableau 2 ci-dessous :

**Tableau 1 – Exigences de performances pour la classe 4
Plancher chauffant et radiateurs basse température selon
la NIT 207 et la NBN EN ISO 21003-1**

PN [bar] ⁽¹⁾	Régime de service	Régime maximal ⁽²⁾	Régime exceptionnel ⁽³⁾
Classe 4 - Plancher chauffant et radiateurs basse température			
4	20 °C pendant 2,5 ans + 40 °C pendant 20 ans + 60 °C pendant 25 ans	70 °C pendant 2,5 ans	100 °C pendant 100 heures
⁽¹⁾ :	PN : pression nominale ; pression interne à laquelle un composant d'un système de tuyauterie hydraulique peut être soumis en permanence sans risque.		
⁽²⁾ :	Température maximale atteinte en fonctionnement normal.		
⁽³⁾ :	Régime exceptionnel pouvant survenir, par exemple, en cas de défaillance du thermostat.		

3 Composants

3.1 Généralités

Le système de conduites sous pression en matériau synthétique Uponor MLCP RED pour les domaines d'application susmentionnés se compose de :

- tubes multicouches PE-RT/Al/PE-RT de diamètres extérieurs de 14 mm et 16 mm ;
- raccords à sertir
 - raccords à sertir en laiton étamé comprenant des douilles de sertissage en aluminium et des accessoires analogues pour les diamètres de 14 mm et 16 mm ;
- raccords à compression
 - raccords à compression en laiton pour les diamètres de 14 mm et 16 mm ;
- outillage

3.2 Conduites

Cette conduite synthétique multicouche est constituée d'un tube en aluminium à fine paroi soudé à recouvrement longitudinal, d'un tube intérieur et d'un tube extérieur en polyéthylène à résistance thermique accrue (PE-RT, type II).

Le raccordement du tube intérieur avec le corps en aluminium et celui du corps en aluminium avec le tube extérieur sont réalisés à l'aise d'adhésifs. L'adhésif entre la couche synthétique intérieure et le tube en aluminium est de tinte bleue, donnant un aspect bleu à l'intérieur du tuyau.

Le tube extérieur, coloré en rouge dans la masse, résiste aux rayons UV. Comme variante, le tube extérieur du tuyau de dimension 16 x 2,0 peut être coloré blanc dans la masse, avec une double ligne rouge imprimé. Cette variante est fournie d'une bande auto-agrippant.

Le tube intérieur ne résiste pas aux UV. Il convient dès lors de protéger les extrémités du tube au moyen des petits capuchons jaunes fournis par le fabricant.

Sur demande, les tubes en rouleau peuvent être livrés revêtus d'une gaine en PE-HD (livrée en complément ou assemblée tube-en-tube), de couleur rouge, bleue ou noire ; revêtus d'une gaine isolante en mousse PE à couche extérieure en tissu renforcé en PE-HD de couleur rouge ou bleue ou enveloppé en spirale avec une bande auto-agrippant. Ces gainages ne font pas partie de l'agrément et sont repris uniquement à titre d'information.

Le système comprend les dimensions de tuyau suivantes, exprimées en « diamètre extérieur [mm] x épaisseur de paroi [mm] » ; les poids repris concernent le tuyau non rempli d'eau :

Tableau 2 – Buistypes met voornaamste afmetingen

Dénomination	Diamètre extérieur	Épaisseur de paroi	Diamètre intérieur	Épaisseur de l'aluminium	Poids
	[mm]	[mm]	[mm]	[mm]	[g/m]
14 x 1,6	14 ⁻⁰ / _{+0,20}	1,6 ⁻⁰ / _{+0,30}	10,6 – 10,8	0,15	76
16 x 2,0	16 ⁻⁰ / _{+0,20}	2 ^{-0,05} / _{+0,35}	11,85 – 12,05	0,20	105

3.2.1 Marquage

Le marquage suivant (texte noir sur tube rouge) est répété tous les mètres et se présente comme suit (exemple) : « [autres marques de qualité] ISO 21003 UPONOR MLCP RED 14x1.6 mm (ALU 0.15) PE-RT TYP II/AL/PE-RT TYP II 259588 42001/32795 2015-09-07 [autres marques de qualité] ATG 3082 MADE IN GERMANY ».

Marques d'agrément :	[autres marques de qualité]
Référence normative :	ISO 21003
Dénomination du système :	UPONOR MLCP RED
Dimensionnement :	14 x1.6 mm (ALU 0.15)
Composition du tube :	PE-RT TYP II/AL/PE-RT TYP II
Code de fabrication (n° d'article, métrage, date) :	259588 42001/32795 2015-09-07
Marques d'agrément :	[autres marques de qualité]
Reference marque d'agrément ATG	ATG 3082
Pays d'origine :	MADE IN GERMANY

3.2.2 Conditionnement

Les tubes sous forme de rouleaux sont livrés dans des boîtes en carton. Le mode de livraison (la longueur du rouleau) est repris au tableau 2.

Tableau 1 – Mode de livraison du tube nu

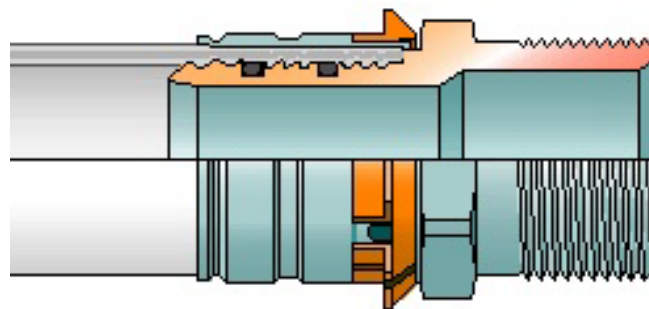
	Longueur de rouleau
	[m]
14 x 1,6	200 / 500
16 x 2	120 / 200 / 500

Le marquage suivant est appliqué sur l'emballage (exemple) :

Type de tube :	16x2
Longueur du rouleau :	200 m
Composition du tube :	PE-RT / AL / PE-RT
Numéro d'article :	1047003
Code-barres	

3.3 Raccords à sertir

3.3.1 Raccords à sertir en laiton étamé avec douilles de sertissage en aluminium « Uponor S-Press »



Les raccords à sertir prévus pour les diamètres de 14 mm et 16 mm et les accessoires existant pour cette gamme sont fabriqués à partir de laiton étamé anti-dézincification et font l'objet d'un post-traitement thermique conformément à la NBN EN 12164 et à la NBN EN 12168 (CW617N - CuZn40Pb2 ou CW724R - CuZn21Si3P). Les deux bagues d'étanchéité sont fabriquées en EPDM.

La douille de sertissage en aluminium est profilée pour permettre le positionnement des mordaches. La douille comporte une bague de butée colorée qui se détache spontanément après le sertissage ; chaque dimension de raccord présente son propre code couleur, conformément au tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 Tableau 2 - code couleur du raccord S-Press

Dimension nominale	Code couleur
[mm]	
14	Noir et rouge
16	Brun clair/Beige

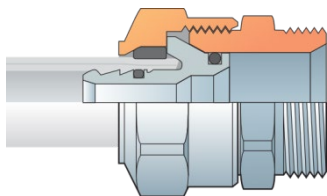
La douille en aluminium comporte de petits regards permettant de contrôler si la profondeur d'emboîtement est correcte.

Seuls des raccords droits sans réduction sont disponibles.

Les raccords à sertir à corps métallique portent le marquage suivant (réservation dans le corps) : par exemple, élément en T symétrique : « U03 » d'un côté du raccord avec U pour Uponor.

Les éléments sont livrés dans des emballages en carton indiquant le type, le numéro d'article et le nombre.

3.4 Raccords à compression



Les raccords à compression prévus pour les diamètres de 14 mm et 16 mm et les accessoires existant pour cette gamme sont fabriqués à partir de laiton étamé anti-dézincification et font l'objet d'un post-traitement thermique conformément à la NBN EN 12164 et à la NBN EN 12168 (CW617N - CuZn40Pb2 ou CW724R - CuZn21Si3P). Le manchon de support est fabriqué en PPSU (polyphénylsulfone). La bague de serrage est fabriquée en PA (polyamide). Les deux bagues d'étanchéité sont fabriquées en EPDM.

Le raccord à compression est constitué comme suit :

- un manchon de support comportant une bague d'étanchéité du côté de l'emboîtement du tuyau. Une deuxième bague d'étanchéité est prévue de l'autre côté pour l'assemblage vissé au raccord.
- une bague de serrage
- un écrou qui comprime cette bague de serrage contre le tuyau en se resserrant sur le raccord.

Seuls des raccords droits prévus pour le raccordement à des collecteurs sont disponibles.

Les raccords à compression comportent le marquage suivant sur la partie cylindrique de l'écrou (exemple) : « U 16 3/4 » avec U pour Uponor, 16 pour le diamètre de tuyau suivi du diamètre du filetage du raccord à visser.

Les éléments sont livrés dans des emballages en carton indiquant le type, le numéro d'article et le nombre.

3.5 Accessoires

La gamme de produits Uponor MLCP RED est complétée d'éléments portant uniquement sur la fixation des différents composants aux autres parties de la construction.

- Collecteurs et distributeurs
- Colliers de montage pour distributeurs

3.6 Outillage

Afin de réaliser valablement les raccords conformément aux prescriptions de cet agrément technique, l'outillage suivant est nécessaire :

- pince à couper : pour réaliser la découpe perpendiculaire du tube multicouche (diamètre : de 14 à 16 mm) ;
- ressort de cintrage : à placer à l'intérieur ou à l'extérieur pour réaliser les coudes selon un rayon minimum ;
- ébarbeur-calibre : à utiliser obligatoirement, fourni par diamètre, porte le marquage suivant (dénomination commerciale en abrégé et diamètre de tube), par exemple : « U 16 ». Par ailleurs, l'ébarbeur porte d'autres indications concernant la profondeur d'emboîtement et le nombre de tours à respecter si cet outil est placé sur une foreuse électrique.
- Ébarbeur « Kombi » : il existe également un ébarbeur manuel « Kombi », convenant chaque fois pour une série de 3 diamètres : 14/16/18 et 16/20/25 mm.
- Pinces de serrage et mordaches : Les pinces de serrage UNIPIPE à utiliser obligatoirement pour les raccords à sertir sont reprises dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 3 – pinces de serrage à utiliser obligatoirement

Type	Alimentation	Fonctionnement	À utiliser pour :	Remarque
Pince à sertir manuelle	—	—	14 mm à 16 mm	—
Uponor S-press Mini 32	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press Mini ²	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press UP 75 EL	réseau	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press UP 75	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage
Uponor S-press UP 110	batterie	électro-hydraulique	14 mm à 16 mm	retour en position initiale à la fin du sertissage

Les mordaches à utiliser obligatoirement portent le marquage suivant : dénomination commerciale en abrégé et diamètre de tube en mm, par exemple : « U 16 ».

L'utilisation d'un autre outillage (pince de serrage, mordaches) n'est pas autorisée dans le cadre de cet agrément.

4 Pose

4.1 Installation du système de conduites

Lors de la pose du système de conduites Uponor MLCP RED avec des raccords à sertir ou des raccords à compression, il convient de respecter les prescriptions de montage et de pose d'Uponor, de même que les recommandations de la NIT 207 « Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et d'eau froide sous pression dans les bâtiments » et la série de normes NBN D 30-00X (Chauffage central, ventilation et conditionnement d'air), sauf mention contraire dans le présent agrément. Pour l'application comme chauffage par le sol, il convient également de prendre en compte les recommandations de la NIT 207 « Systèmes de tuyauteries en matériau synthétique pour la distribution d'eau chaude et froide sous pression dans les bâtiments », ainsi que les NIT 189 : « Les chapes pour couvre-sols » et 193 « Les chapes pour couvre-sols - 2e partie - Mise en œuvre ».

L'exécutant accordera une attention particulière aux points suivants :

- Tous les composants du système doivent être transportés et stockés avec soin dans l'emballage d'origine et déballés au fur et à mesure de leur utilisation.
- Lors du déballage, il y a lieu de veiller à ne pas endommager les composants, par exemple en utilisant un couteau ou un outillage similaire.
- Pour dérouler les rouleaux, il convient de procéder dans le sens inverse de l'enroulement, en partant donc de l'extrémité du tube du côté extérieur du rouleau.
- Toute section de tube comportant des plis, des bosses ou des défoncements doit être éliminée et ne peut pas être utilisée dans l'installation.
- Les tubes doivent être posés sans torsion.
- Les tubes doivent être protégés d'une exposition directe et prolongée au soleil, de toute déformation, salissure ou endommagement. Pour éviter la salissure interne, les tubes seront fermés pendant les travaux en utilisant les petits capuchons fournis par le fabricant. Il convient tout particulièrement de prendre des dispositions dans le cas de tubes à encastrer ultérieurement dans un plancher, afin de ne pas les endommager, les déformer ou les déplacer lors des autres travaux de construction. Il est conseillé dès lors de placer les tubes dans une gaine de

protection ou d'utiliser des tubes pré-isolés et de fixer les tubes tous les 80 cm à la dalle de plancher et à 30 cm de part et d'autre d'un croisement de conduites

- Lors de la pose du système de conduites, la température ambiante doit être au moins de 0 °C. En cas de risque de gel entre la mise en œuvre et la mise en service de l'installation, il convient de vidanger les conduites.
- Ne pas appliquer de produits chimiques, de peinture ou d'autres produits sur le tube.
- L'ensemble du système de conduites doit être rincé abondamment avant la mise en service de l'installation.
- Les raccords réalisés doivent toujours rester apparents jusqu'au terme de l'essai de pression.

4.2 Raccords

Les raccords sont autorisés uniquement dans les segments de tube droits de l'installation ; à cet égard, il conviendra de disposer d'une longueur de tube libre d'au moins 5 fois le diamètre extérieur jusqu'à l'amorce d'un cintrage éventuel.

Pour les assemblages au moyen d'un raccord à sertir d'une part et d'un raccord à visser d'autre part, il convient d'abord de réaliser le raccord vissé avant de réaliser l'autre assemblage.

4.2.1 Préparation

- Avant de réaliser les raccords à sertir, il convient de prendre connaissance du manuel d'utilisation Uponor MLC de la pince de serrage et de suivre scrupuleusement les recommandations de sécurité de l'appareil utilisé qui y sont reprises. Les raccords à sertir peuvent être réalisés exclusivement avec les mordaches Uponor MLC conformément au diamètre de tube.
- Raccourcir le tube perpendiculairement à la longueur souhaitée. Pour ce faire, utiliser une pince à couper.
- Ébarber et calibrer l'extrémité du tube au moyen de l'outillage Uponor MLC jusqu'à obtenir un biseau d'au moins 2 mm pour les raccords à sertir ou 1 mm pour les raccords à compression. Ce biseautage est nécessaire pour éviter le contact galvanique entre la couche intérieure en aluminium et le métal du raccord. Un contrôle visuel du biseautage est requis.

4.2.2 Raccords à sertir en laiton étamé avec douilles de sertissage en aluminium

- Marquer la profondeur d'emboîtement sur le tube au moyen de l'ébarbeur Uponor MLC prévu à cet effet, conformément aux marquages P pour les raccords à sertir ;
- À titre complémentaire ou en guise de solution alternative, on pourra s'assurer de la profondeur d'emboîtement réalisée grâce aux petits regards de contrôle sur la douille.

- Ouvrir complètement les mordaches propres et intactes, correspondant au diamètre exact du tube à raccorder. Afin de vérifier que la mordache utilisée est la bonne, celle-ci comporte une identification de même couleur que la bague de butée de la douille de sertissage. Avancer les mordaches en position ouverte en butée jusqu'à atteindre la bague de butée biseautée en plastique coloré du raccord à sertir.
- Réaliser le sertissage en une fois. Le sertissage est complet lorsque les mâchoires de la pince de serrage manuelle sont totalement fermées, ou quand la pince de serrage retourne à sa position de départ ou produit un signal sonore (voir à ce propos le tableau 5).
- La rupture de la bague de butée colorée permet de vérifier le sertissage. Les différents segments de la bague de butée se détachent du raccord lorsque la pince de serrage est retirée.

4.2.3 Raccords à compression

- Marquer la profondeur d'emboîtement sur le tube au moyen de l'ébarbeur Uponor MLC prévu à cet effet, conformément aux marquages S pour les raccords à compression ;
- Glisser l'écrou sur le tube.
- Glisser la bague de serrage sur le tube.
- Glisser l'insert de support dans le tuyau jusqu'à atteindre l'extrémité biseautée du tuyau.
- Placer le corps de raccord à filetage extérieur (double raccord, coude et autres) contre l'écrou et serrer manuellement. L'indication de la marque n'est alors plus apparente.
- À l'aide de clés plates ouvertes, continuer le serrage de l'écrou jusqu'à ce que l'indication de la marque soit de nouveau apparente.
- L'utilisation de lubrifiants appropriés (à base de silicone) facilite le serrage.
- Chaque fois que l'on détache un raccord à compression serré, renouveler la bague de serrage de même que l'extrémité de tube déformée et/ou endommagée.

4.3 Cintrage des tubes

Les tuyaux livrés en rouleau peuvent être cintrés.

Les tubes doivent être cintrés à froid. Le début d'un cintrage doit se situer au moins à 5 fois le diamètre extérieur du tube d'un raccord. Il convient de respecter les rayons de cintrage suivants :

Tableau 4 — Liste des rayons de cintrage minimums

	Manuellement		Avec pince à cintrer
	sans ressort de cintrage interne	avec ressort de cintrage interne	
	5 x Ø	4 x Ø	
	(mm)	(mm)	(mm)
14 x 1,6	70	56	43
16 x 2	80	64	49

4.4 Pose du système de conduites

Le schéma de pose du système de conduites et le nombre de collecteurs nécessaires font partie du projet.

Le système convient pour la réalisation du réseau de distribution d'eau de refroidissement et de chauffage pour le chauffage ou le refroidissement par le sol à l'intérieur du bâtiment, les différents circuits étant constitués d'une longueur de tube d'alimentation à côté d'une conduite de retour, entre le distributeur et le collecteur.

Il convient d'appliquer le procédé suivant :

- Pose encastrée :
 - l'encastrement de raccords n'est pas autorisé ;
 - Les saignées pour les conduites ainsi que les ouvertures pour les boîtiers et les armoires encastrables pour les collecteurs sont pratiquées dans les parois en faisant les parcours dans les murs tout en prévoyant des courbes suffisamment importantes, de sorte à garder des possibilités de dilatation suffisantes à l'aide de matériau de remplissage élastique ;
 - Les boîtiers encastrables sont montés dans les réservations prévues à cet effet ;
 - Le tube est fixé ensuite au raccord au moyen d'un adaptateur.
 - L'extrémité libre du tube est alors amenée vers le distributeur ou le collecteur, coupée sur mesure et fixée perpendiculairement au distributeur ou au collecteur au moyen d'un raccord. Les distributeurs et collecteurs doivent, si possible, être placés à un niveau inférieur à celui des points de prise d'eau. Pour garantir un raccord sans tension, il y a lieu de prévoir une longueur libre de minimum 30 cm entre le collecteur ou le distributeur et le plancher parachevé. Les raccords doivent rester accessibles à hauteur du distributeur et du collecteur ;
 - Les conduites ne peuvent pas croiser de joints de dilatation du bâtiment, sans que des dispositions spécifiques soient prises à cet égard.
- pour l'encastrement dans le sol du chauffage de surface et du refroidissement de surface, il convient par ailleurs de procéder comme suit :

- le tracé doit rester le plus plan possible, les croisements d'autres conduites sont à éviter ;
 - Le système peut être utilisé en cas de chauffage par le sol, en particulier en raison de la perméabilité négligeable du tube à l'oxygène. En revanche, il convient de tenir compte de la rigidité du tube et la pose requiert un effort accru et une fixation plus ferme ;
 - Les diamètres de cintrage minimums doivent être respectés afin d'éviter un flambement du tube. Les tubes ayant subi un flambement ne peuvent pas être appliqués ;
 - Ils sont posés sur une isolation thermique prescrite par l'auteur de projet, recouverte d'une feuille de polyéthylène. Il convient de prendre des dispositions spéciales sur les bords de l'espace à chauffer, au droit des passages de porte et près des armoires de distribution ;
 - Les tubes sont posés en respectant un écartement régulier entre eux et avec chaque fois un tube d'alimentation et un tube de retour l'un à côté de l'autre ;
 - Les tuyaux de chauffage sont suffisamment fixés de différentes manières, comme prévu dans le manuel technique Uponor MLC ;
 - Ces écartements dépendent de la puissance nécessaire, de la faisabilité, de la qualité de la chape et du mode de fixation des différents circuits. Le schéma de pose est déterminé par l'auteur du projet.
 - Tous les circuits du système de chauffage par le sol sont réalisés en une seule longueur entre le distributeur et le collecteur auxquels ils sont reliés. Les assemblages et le croisement des tubes ne sont pas autorisés ;
 - Des mesures et/ou des dispositions sont convenues entre les différents entrepreneurs sur place, afin de ne pas provoquer d'endommagements, de déplacements, de salissures ou d'autres modifications aux circuits de chauffage par le sol jusqu'au moment où l'accès à la chape sera autorisé ;
 - Compte tenu de la rigidité du tube, le déroulement et la fixation des conduites de chauffage par le sol ne peut être effectué que par deux poseurs. Pour les mêmes raisons, il convient de disposer de fixations du tube sur le support résistantes à la traction. C'est pourquoi, en cas de chauffage par le sol, de tels tubes ne seront appliqués que pour de grandes surfaces dans lesquelles le schéma de pose comporte peu de coudes au mètre courant.
- c. pour la distribution d'eau de refroidissement, il convient par ailleurs de procéder comme suit :
- Le raccordement des éléments de refroidissement proprement dits à la conduite de distribution (généralement dans des faux-plafonds) doit être conçu de telle manière qu'une telle conduite ne soit pas soumise à une sollicitation mécanique, même en cas d'inspection de tels éléments de refroidissement ;
 - La température de service doit être adaptée de telle manière qu'il n'y ait pas de formation de condensation sur les conduites d'alimentation. En cas de risques de condensation, il est recommandé d'appliquer sur le tube une isolation continue et étanche à la vapeur d'eau.

4.5 Contrôle d'étanchéité

Avant l'encastrement du système de conduites (chape, plâtrage, isolation ou rubans chauffants) et en tout état de cause avant la mise en service de l'installation, il convient de soumettre le système de conduite à un contrôle d'étanchéité, conformément à la procédure ci-après (voir la Figure 1). Les accessoires du système de conduites qui ne résistent pas à une pression de $1,5 \times PN$ doivent être débranchés au préalable.

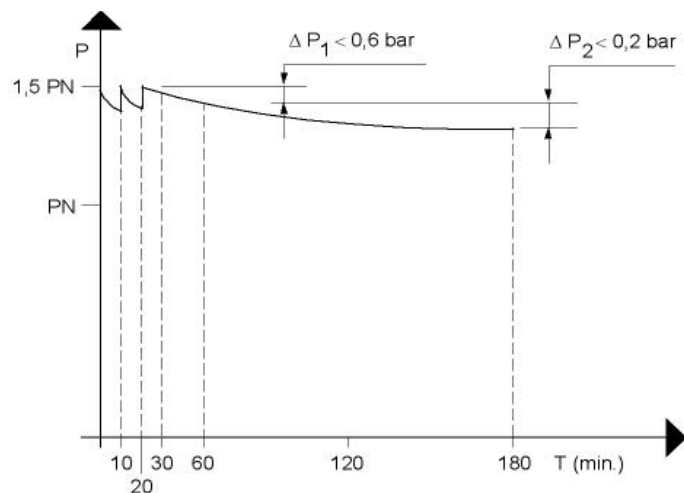


Figure 1 — Contrôle d'étanchéité

- les conduites montées mais non encastrées sont remplies d'eau potable et purgées ;
- Une pression d' $1,5 \times PN$ est appliquée ;
- Après 10 minutes, la pression est rétablie une première fois à $1,5 \times PN$;
- Après 10 minutes, la pression est rétablie une deuxième fois à $1,5 \times PN$;
- Après une pause de 10 minutes, on mesure la pression ($P_{T=30}$) ;
- la pression est mesurée une nouvelle fois 30 minutes plus tard ($P_{T=60}$) ;

$$\Delta P_1 = P_{T=30} - P_{T=60} \leq 0,6 \text{ bar}$$

- Entre ces deux dernières mesures, la perte de pression ΔP_1 ne peut pas être supérieure à 0,6 bar. Dans le cas contraire, il convient de rechercher la cause du défaut d'étanchéité et d'y remédier avant de reprendre toute la procédure depuis le départ ;
- 120 minutes plus tard, la pression est mesurée une nouvelle fois ($P_{T=180}$)

$$\Delta P_2 = P_{T=60} - P_{T=180} \leq 0,2 \text{ bar}$$

- Entre ces deux dernières mesures, la perte de pression ΔP_2 ne peut pas être supérieure à 0,2 bar. Dans le cas contraire, il convient de rechercher la cause du défaut d'étanchéité et d'y remédier avant de reprendre toute la procédure depuis le départ ;

- Les conduites sont contrôlées visuellement en ce qui concerne d'éventuelles fuites ou défauts d'étanchéité.

L'essai d'étanchéité doit être effectué par section de conduite parachevée à une température ambiante et de l'eau la plus constante possible. Le manomètre utilisé pour mesurer les pertes de pression doit permettre la lecture précise à 0,1 bar près.

Il est souhaitable de dresser un procès-verbal de ce contrôle.

4.6 Isolation des tubes

En cas d'application d'une autre isolation des tubes que celle qui est distribuée par Uponor MLC, il convient de vérifier si les colles éventuellement utilisées, même si elles ne sont pas utilisées directement pour fixer l'isolant au tube synthétique, ne contiennent pas de produits susceptibles d'endommager les tubes en matériau synthétique et les raccords. Consulter préalablement Uponor MLC à cet effet. L'isolation proposée par le fabricant ne tombe pas sous l'agrément.

Si la distribution d'eau de refroidissement requiert une isolation, il convient, en plus de ce qui précède, d'utiliser un matériau isolant étanche à la diffusion de vapeur.

4.7 Mise en service du chauffage par le sol

Avant de lancer le chauffage, un délai d'attente est à prévoir afin d'atteindre la résistance mécanique et une prise suffisante de la chape. Une accélération de ce processus moyennant l'augmentation de la température n'est pas autorisée. Le délai d'attente est fonction des matériaux utilisés, des adjuvants, du type de chape et d'autres paramètres.

Pour éviter la formation de fissures, les changements de température doivent intervenir le plus progressivement possible. La mise en service est effectuée par étapes de 5°C par 24 h, en partant de la situation à froid jusqu'à la température de service maximale. Le retour à la température de départ est effectué de la même manière par étapes de 5°C par 24 h. La température de service maximale est maintenue au moins pendant 72 h afin d'obtenir une dilatation maximale et de compléter le retrait.

Il convient toujours de sécuriser l'installation de chauffage par le sol contre des dépassements de température.

5 Performances

Le système de conduites multicouches Uponor MLDP RED avec raccords à sertir « Uponor S-Press » et raccords à compression présente les caractéristiques de durabilité ci-après, le facteur de sécurité étant le plus petit rapport entre la pression à l'éclatement, relevée sur les courbes de régression à la température et à la durée de service visées, et la pression de service du système.

- a. pour plancher chauffant et radiateurs basse température (classe 4 selon la NBN EN ISO 21003-1)

Pression de service	Température	Durée d'utilisation	Facteur de sécurité (pression)	
bar	°C		—	
4	20 ¹	2,5 ans	3,4	
		+		
	40 ¹	20 ans		
		+		
	60 ¹	25 ans		
		+		
	70 ²	2,5 ans		
		+		
	100 ³	100 h		
⁽¹⁾ : Température de service				
⁽²⁾ : Température de service maximale				
⁽³⁾ : Température exceptionnelle				

Le système répond aux exigences posées dans la directive d'agrément de l'UBA^{tc} relative aux systèmes de conduites sous pression en matière synthétique, version 10/2023.

CONDITIONS POUR L'UTILISATION ET LE MAINTIEN DE L'ATG

- A.** Le présent agrément technique se rapporte exclusivement aux produits de construction dont il est fait mention dans la page de garde de ce document.
- B.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produits non conformes à l'agrément technique ni pour des produits (ainsi que ses propriétés ou caractéristiques) ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.
- C.** L'agrément technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- D.** Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'agrément technique.
- E.** Les références à cet agrément technique devront être assorties du numéro d'identification ATG 3082 et du délai de validité.
- F.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, sont tenus de respecter les résultats d'examen repris dans l'agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAAtc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.
- G.** Les informations mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.
- H.** L'UBAAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions du présent document.
- I.** L'agrément technique reste valable, à condition que les produits, leur fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :
- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique;
 - soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.
- Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAAtc.
- J.** Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAAtc, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément, SECO/Buildwise, et sur base de l'avis favorable du groupe spécialisé "Équipement", accordé le 24 mars 2017. Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 23 juillet 2025.

Pour l' UBAtc , garante de la validité du processus d'agrément	 Eric Winnepenninckx Directeur	 Frederic De Meyer Directeur
Pour les opérateurs		
Buildwise	 Olivier Vandooren Directeur	
SECO Belgium	 Bernard Heiderscheidt Directeur	
BCCA	 Olivier Delbrouck Directeur	

BUTgb vzw - UBAtc asbl

Belgische Unie voor de technische goedkeuring in de bouw vzw

Union belge pour l'Agrément technique de la construction asbl

Siège social et bureaux :

Kleine Kloosterstraat 23
1932 Sint-Stevens-Woluwe

Tél. : +32 (0)2 716 44 12
info@butgb-ubatc.be
www.butgb-ubatc.be

TVA : BE 0820.344.539
RPM Bruxelles

L'UBAtc asbl est notifiée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :

